

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2025

Date de la convocation
11.12.2025

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 25
Votants 27

L'an deux mille vingt cinq
le dix-sept décembre,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT, Mme BONNET, M. RIGAULT, Adjoints ; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LIÉBOT, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME, M. VION, Mme TRAVOUILLON, M. PRUD'HOMME, M. BONNET, conseillers municipaux.

ABSENTS et EXCUSÉS :

Mme BAUDU-HASCOET, M. VIVIER, M. GANDIER, Mme PINEAU.

Pouvoir de M. Benjamin GANDIER à Mme Bernadette VAUCELLE

Pouvoir de Mme Marie-Pierre PINEAU à M. Romain BONNET

OBJET DE LA DELIBERATION :

Tableau des effectifs

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Le tableau des effectifs est le suivant au 5 novembre 2025 :

FILIERES	Nombre de postes
ADMINISTRATIVE	27
ADJOINT ADMINISTRATIF	3
TITULAIRE	3
32	1
35	2
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	8
TITULAIRE	8
30	1
35	7
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	9
CONTRACTUEL	1
35	1
TITULAIRE	8
35	8

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : ...1.9.DEC.2025.....

Publié le : ...1.9.DEC.2025.....

Notifié le :

ATTACHE PRINCIPAL	1
TITULAIRE	1
35	1
REDACTEUR	2
TITULAIRE	2
35	2
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	2
TITULAIRE	2
35	2
ATTACHE	2
CONTRACTUEL	1
17,3	1
TITULAIRE	1
35	1
ANIMATION	17
ADJOINT D'ANIMATION	5
TITULAIRE	5
17,3	1
33	1
35	3
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 1ERE CLASSE	3
TITULAIRE	3
30	1
35	2
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	9
CONTRACTUEL	2
35	2
TITULAIRE	7
35	7
CULTURELLE	15
ADJOINT DU PATRIMOINE	2
TITULAIRE	2
35	2
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2EME CLASSE	3
CONTRACTUEL	1
35	1
TITULAIRE	2
35	2
AEA PRINCIPAL 1ERE CLASSE	1
CONTRACTUEL	1
20	1

AEA PRINCIPAL 2EME CLASSE	9
CONTRACTUEL	8
14H30	1
13H45	1
17H25	1
8H30	1
4H45	1
11H05	1
7H50	1
7H00	1
TITULAIRE	1
10H35	1
MEDICO SOCIALE	7
ATSEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	2
TITULAIRE	2
35	2
ATSEM PRINCIPAL 2EME CLASSE	1
TITULAIRE	1
35	1
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE CLASSE NORMALE	2
TITULAIRE	2
33	1
30	1
EJE	2
CONTRACTUEL	1
30	1
TITULAIRE	1
30	1
POLICE	2
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	2
TITULAIRE	2
35	2
SPORTIVE	1
ETAPS	1
TITULAIRE	1
35	1
TECHNIQUE	45
ADJOINT TECHNIQUE	14
TITULAIRE	14
30	1
35	13
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	4
TITULAIRE	4
35	4

ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	9
CONTRACTUEL	2
35	2
TITULAIRE	7
33	1
35	6
AGENT DE MAITRISE	6
TITULAIRE	6
35	6
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	8
TITULAIRE	8
35	8
INGENIEUR	1
TITULAIRE	1
35	1
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	3
CONTRACTUEL	1
17,5	1
TITULAIRE	2
35	2
Total	114
Contractuels saisonniers (animateurs ACM)	20
TOTAL GENERAL	134

Il est proposé de modifier le tableau des effectifs pour les raisons suivantes :

Départ :

⇒ Fermeture d'un poste contractuel d'adjoint technique principal 2^{ème} classe

Avancement suite à concours :

⇒ Fermeture d'un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe

⇒ Ouverture d'un poste d'attaché

Le tableau serait donc le suivant :

FILIERES	Nombre de postes
ADMINISTRATIVE	27
ADJOINT ADMINISTRATIF	3
TITULAIRE	3
32	1
35	2
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	8
TITULAIRE	8
30	1
35	7

ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	9
CONTRACTUEL	1
35	1
TITULAIRE	8
35	8
ATTACHE PRINCIPAL	1
TITULAIRE	1
35	1
REDACTEUR	2
TITULAIRE	2
35	2
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	1
TITULAIRE	1
35	1
ATTACHE	3
CONTRACTUEL	1
17,3	1
TITULAIRE	2
35	2
ANIMATION	17
ADJOINT D'ANIMATION	5
TITULAIRE	5
17,3	1
33	1
35	3
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 1ERE CLASSE	3
TITULAIRE	3
30	1
35	2
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	9
CONTRACTUEL	2
35	2
TITULAIRE	7
35	7
CULTURELLE	15
ADJOINT DU PATRIMOINE	2
TITULAIRE	2
35	2
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2EME CLASSE	3
CONTRACTUEL	1
35	1
TITULAIRE	2
35	2

AEA PRINCIPAL 1ERE CLASSE	1
CONTRACTUEL	1
20	1
AEA PRINCIPAL 2EME CLASSE	9
CONTRACTUEL	8
14H30	1
13H45	1
17H25	1
8H30	1
4H45	1
11H05	1
7H50	1
7H00	1
TITULAIRE	1
10H35	1
MEDICO SOCIALE	7
ATSEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	2
TITULAIRE	2
35	2
ATSEM PRINCIPAL 2EME CLASSE	1
TITULAIRE	1
35	1
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE CLASSE NORMALE	2
TITULAIRE	2
33	1
30	1
EJE	2
CONTRACTUEL	1
30	1
TITULAIRE	1
30	1
POLICE	2
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	2
TITULAIRE	2
35	2
SPORTIVE	1
ETAPS	1
TITULAIRE	1
35	1
TECHNIQUE	44
ADJOINT TECHNIQUE	14
TITULAIRE	14
30	1
35	13

ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	4
TITULAIRE	4
35	4
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	8
CONTRACTUEL	1
35	1
TITULAIRE	7
33	1
35	6
AGENT DE MAITRISE	6
TITULAIRE	6
35	6
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	8
TITULAIRE	8
35	8
INGENIEUR	1
TITULAIRE	1
35	1
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	3
CONTRACTUEL	1
17,5	1
TITULAIRE	2
35	2
Total	113
Contractuels saisonniers (animateurs ACM)	20
TOTAL GENERAL	133

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 16 décembre 2025,

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le nouveau tableau des effectifs et autorise le maire ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS



Accusé de réception en préfecture
086-218601375-20251217-2025-8-16-DE
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025